

## Le Bayle-Vert, maison d'écrivain

Madame Delavouët, Centre Mas-Felipe Delavouët



© Centre Mas-Felipe Delavouët

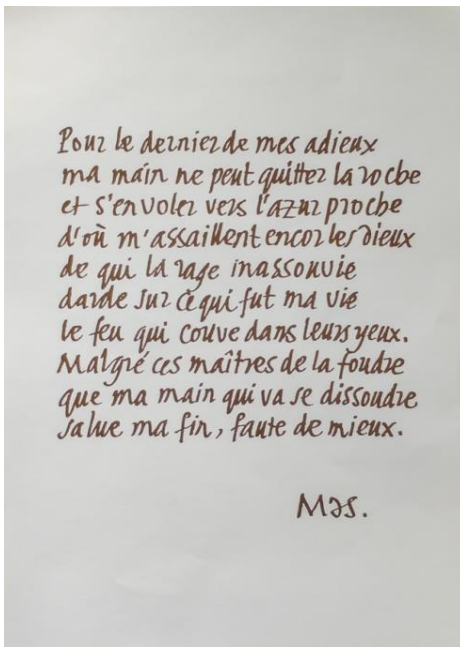
Le Bayle-Vert, sur la commune de Grans, déjà mentionné sur la carte de Cassini, est un mas de Crau des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Cette petite exploitation agricole a été maintenue dans l'état existant en 1990, date de la mort du poète Max-Philippe Delavouët (maison, jardin, prairies).



© Centre Mas-Felipe Delavouët

Le Bayle-vert est un *lieu de mémoire*, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1996 « vu l'intérêt suffisant représenté par cet ensemble en raison de la place qu'il tient comme lieu d'écriture et source d'inspiration pour l'écrivain-poète Max-Philippe Delavouët ». Le Bayle-Vert est membre de la *Fédération nationale des Maisons d'écrivain et patrimoines littéraires* et, depuis l'automne 2014, il a été labellisé *Maison des Illustres*.

Le poète, né à Marseille en 1920, fut très tôt orphelin et vint vivre auprès de sa grand'mère maternelle au Bayle-Vert où il demeura sa vie durant. Il y accueillait ses amis peintres, écrivains, photographes. C'est au Bayle-Vert qu'il conçut la totalité de son œuvre poétique écrite en provençal avec traduction française en regard, dont le grand poème unique que forment les cinq volumes de *Pouèmo* publiés entre 1971 et 1991 ainsi que son œuvre théâtrale et littéraire. Il y créa une collection de livres d'artistes, à faible tirage, généralement illustrés, à laquelle il donna le nom de *Livres du Bayle-Vert* ; collection inaugurée en 1950 avec *Quatre cantiques pour l'âge d'or* illustrés de lithographies d'Auguste Chabaud. Il y dessina un caractère typographique mis au point par Yves Rigoir<sup>1</sup> : le *Touloubre*, du nom de la rivière qui arrose Grans.



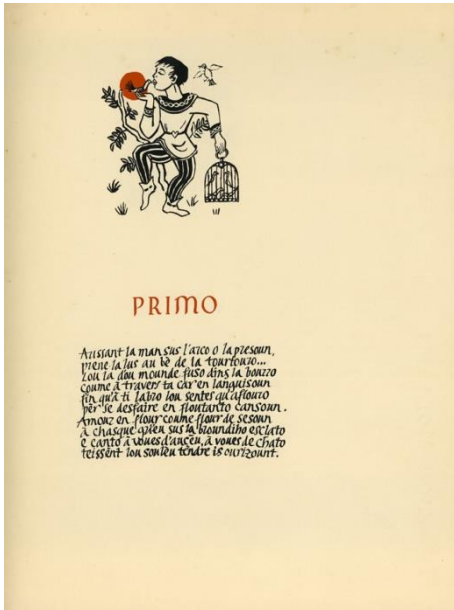
© Centre Mas-Felipe Delavouët

Le Bayle-Vert est le siège du Centre Mas-Felipe Delavouët, association créée en 2003, qui se propose, selon ses statuts, de contribuer à la conservation et au rayonnement de l'œuvre de Max-Philippe Delavouët et de faire du Bayle-Vert un lieu de documentation et d'étude destiné à recevoir, en résidence, chercheurs et artistes afin de pérenniser cette tradition d'accueil qui était la sienne. L'œuvre de conservation et de diffusion a été largement entreprise avec l'inventaire, la numérisation des archives du poète et la création d'un catalogue bientôt mis en ligne. Par ailleurs le Centre participe, chaque année, à trois manifestations nationales : Le Printemps des Poètes, Rendez-vous aux Jardins, et Journées du Patrimoine. Il édite ou réédite chaque année une œuvre de Delavouët et une revue les *Cahiers du Bayle-Vert* présentée au Salon de la revue. Le Centre organise régulièrement expositions, conférences, lectures, escapades littéraires et concerts pour lesquelles les adhérents bénéficient de conditions

particulières. Le programme de ces activités est communiqué au printemps et à l'automne dans la lettre d'information et, au fur et à mesure, sur la page d'accueil du site ([www.delavouet.fr](http://www.delavouet.fr)) sur lequel on a également accès à la vie et l'œuvre du poète.

<sup>1</sup> Photographe et archéologue né en 1926 à Marseille

## Le Bayle vert et son avenir



© Centre Mas-Felipe Delavouët

La restauration du bâtiment des anciennes écuries du XVIII<sup>e</sup> siècle, affecté au Centre pour devenir lieu d'accueil en résidence avec salle d'exposition, a été malheureusement interrompue, faute de moyens.

**Dans un avenir proche**, on peut espérer que ces travaux pourront susciter un intérêt suffisant pour permettre leur reprise et une inauguration de ce lieu en 2020, année de la célébration du centenaire de la naissance de Max-Philippe Delavouët.

**Et dans un avenir un peu plus lointain** : les responsables de l'association qui, avec les membres de la famille du poète, possèdent à la fois le patrimoine immobilier du Bayle-Vert et les droits littéraires sur l'œuvre, les collections et les productions artistiques, souhaitent explorer les différentes hypothèses permettant la meilleure mise à disposition, à très long terme, de l'œuvre et du lieu qui l'a inspirée.

Dans ce cadre, la famille pourrait céder à titre gracieux ses droits patrimoniaux à la structure non-lucrative ou de mission de service public qui en serait dépositaire. Elle garderait, par les statuts de l'objet juridique créé ad hoc, un droit pérenne de regard quant à la cohérence de l'usage du bien fait par le récipiendaire, au regard de l'intention qui a motivé la dation. L'acte de donation serait un acte notarié prévoyant des clauses de retour du patrimoine aux descendants en cas de non-conformité avérée de l'usage du bien.

Toute hypothèse qui permettrait la poursuite de l'œuvre commencée autour de ce grand poète français d'expression provençale, la préservation et le rayonnement culturel de cette maison qui l'a inspirée et de ses collections, sera étudiée et bienvenue !



© Centre Mas-Felipe Delavouët